



CONSEIL COMMUNAUTAIRE – 13 AVRIL 2026

ORDRE DU JOUR

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

1. Installation du conseil communautaire
Rapporteur : Le doyen d'âge de l'assemblée
2. Désignation d'un secrétaire de séance
Rapporteur : Le doyen d'âge de l'assemblée
3. Élection du président
Rapporteur : Le doyen d'âge de l'assemblée
4. Détermination de la composition du bureau communautaire
Rapporteur : Le président élu
5. Élection des vice-présidents
Rapporteur : Le président élu
6. Lecture de la charte de l'élu local
Rapporteur : Le président élu
7. Création d'une conférence des maires et détermination de sa composition
Rapporteur : Le président élu
8. Dotation des élus communautaires en matériel informatique et téléphonie
Rapporteur : Le président élu
9. Indemnités de fonction du président et des vice-présidents
Rapporteur : Le président élu

QUESTIONS DIVERSES